



WINNIPEG

L'importance des déclencheurs
spécifiques à une région

Par Nicholas Friedel

LA SCIENCE

Pendant les épisodes de chaleur accablante, les personnes vulnérables aux répercussions sur la santé (p. ex. les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou chroniques) ont souvent besoin d'aide pour demeurer en sécurité et en santé. Les plans d'intervention communautaire prévus dans les systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur comprennent des mesures de protection qui peuvent réduire les risques pour la santé de différents groupes de la population, notamment les groupes les plus vulnérables.

Les systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur représentent un effort de collaboration qui se fonde sur la participation et la capacité de mobilisation des intervenants en ce qui concerne la création et la mise en application de mesures d'intervention. Les connaissances que partagent tous les partenaires (p. ex. les représentants en santé publique, les représentants des services de gestion d'urgence, les fournisseurs de services sociaux, les groupes communautaires) sont intégrées aux plans d'intervention afin que les ressources financières, les ressources en dotation et les ressources bénévoles soient utilisées de la manière la plus efficace pour joindre les groupes vulnérables et réduire les répercussions négatives sur la santé.

Depuis leur mise en place au cours des années 1980, ces systèmes ont permis de réduire les maladies et les décès attribuables aux épisodes de chaleur dans les collectivités canadiennes et américaines. Les plans d'intervention efficaces s'appuient sur des mesures adaptées en fonction des intérêts et des capacités des intervenants. Par exemple, les salles climatisées et à ambiance contrôlée qui sont accessibles au public peuvent s'avérer utiles lorsque les gens ont besoin d'options de rafraîchissement et qu'ils n'ont pas accès à un lieu climatisé privé.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Les représentants en santé publique du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba (SAVAM) et les représentants de la Ville de Winnipeg ont reconnu les risques croissants que posent les épisodes de chaleur accablante pour la santé. Les conséquences des graves vagues de chaleur sur la santé en Europe et aux États-Unis, lors desquelles des centaines ou des milliers de personnes sont décédées, ont incité les représentants en santé du Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe de SAVAM à accroître l'état de préparation des résidents de la Ville de Winnipeg et de la province dans son ensemble.

SAVAM et la Ville de Winnipeg ont collaboré avec Santé Canada afin de réaliser une évaluation de la vulnérabilité relative à la chaleur et à la santé à Winnipeg, évaluation visant à étudier l'exposition et la sensibilité de base du public en ce qui a trait à la chaleur, ainsi que la capacité de s'adapter à des épisodes de chaleur accablante. Selon l'évaluation, la population générale à Winnipeg est vulnérable en cas de chaleur accablante. Certains groupes sont plus vulnérables en raison de l'âge, de la maladie, de la situation socioéconomique et de la profession. L'évaluation a permis de déterminer des occasions pour prendre des mesures afin de protéger la santé tout en s'adaptant aux changements climatiques.

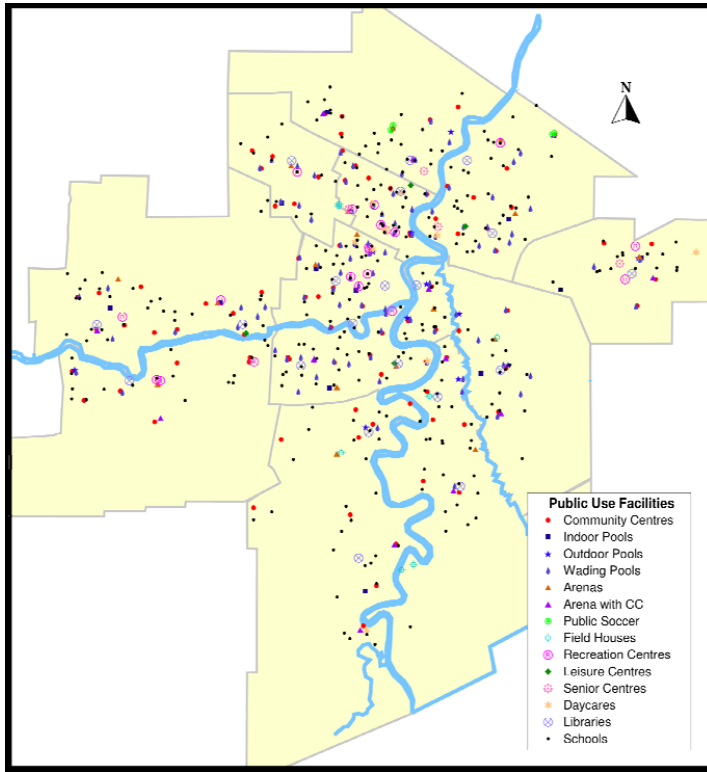


Figure 7: Emplacement des installations ouvertes au public à Winnipeg, 2004
(Source: Ville de Winnipeg)

L'APPROCHE

En 2009, le Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe (BGOC) de SAVAM a formé un comité consultatif sur le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur (CCSAIC) afin de mobiliser les intervenants et les ministères gouvernementaux et d'orienter la création du nouveau système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur. Le CCSAIC a jugé qu'il était nécessaire d'avoir un groupe scientifique sur la chaleur (GSC) pour évaluer la science de la chaleur et créer un protocole pour classer les épisodes de chaleur et intervenir. Le GSC a créé un protocole d'alerte lors d'épisodes de chaleur de quatre niveaux et collabore avec des intervenants pour déterminer des mesures d'intervention appropriées pour chaque niveau.

En mobilisant des intervenants de différents milieux, le CCSAIC a eu accès à une vaste expertise. À Winnipeg, des ressources existantes ont été déterminées. Elles pourraient servir afin d'intervenir lors d'épisodes de chaleur accablante (p. ex. organismes bénévoles et activités d'intervention déjà en place pour d'autres enjeux).

Winnipeg s'est servie des résultats de l'évaluation de la vulnérabilité relative à la chaleur et à la santé pour déterminer des groupes vulnérables qui devraient être visés par les mesures d'intervention. Ces mesures ont été élaborées en fonction de quatre facteurs : la nature du risque et de la vulnérabilité, la capacité de mobiliser la collectivité, l'accès aux ressources et l'efficacité des mesures existantes.

Le BGOOC et les représentants en santé publique de SAVAM ont adopté une approche d'amélioration de la qualité continue en ce qui concerne le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, s'appuyant sur les réunions du CCSAIC et les commentaires constamment fournis par les intervenants, les représentants en santé publique et les représentants de la gestion des catastrophes. Cela aide à déterminer tout changement nécessaire à apporter au système afin d'améliorer l'état de préparation en vue des épisodes de chaleur accablante et l'intervention lors de tels épisodes.

LE RÉSULTAT

Au cours d'une intervention lors d'un épisode de chaleur accablante à Winnipeg, des messages particuliers sont envoyés à des personnes et à des intervenants en fonction du niveau d'alerte. Dans certains cas, le niveau de chaleur accablante peut faire en sorte que le médecin hygiéniste en chef du Manitoba publie un bulletin prenant la forme d'un avertissement de chaleur qui est transmis aux médias sous forme de communiqué de presse. Le médecin hygiéniste en chef du Manitoba peut aussi fournir de l'information au moyen d'autres services de communication, comme des sites Web et des gazouillis. Ces bulletins informent les gens à Winnipeg de l'épisode de chaleur, des mesures qu'ils doivent prendre pour se protéger, les signes et symptômes des maladies associées à la chaleur, ainsi que les endroits où ils peuvent obtenir davantage de renseignements.

Des messages ciblés peuvent aussi être envoyés aux intervenants, comme des professionnels de la santé, des travailleurs du secteur public et des fournisseurs de services sociaux. Le matériel de communication concernant la chaleur peut aussi être transmis aux organisateurs d'activités communautaires se déroulant à l'extérieur pendant qu'une alerte de chaleur est en vigueur. Des partenaires communautaires, comme la Croix-Rouge et l'Armée du Salut, participent activement aux efforts d'intervention lorsqu'il fait chaud, mobilisant leurs propres réseaux et interagissant avec les populations vulnérables si la situation l'exige.

Le comité de coordination et de préparation aux urgences de la Ville de Winnipeg cherche à déterminer les nouveaux besoins des citoyens au cours d'un épisode de chaleur accablante et à les combler. Par exemple, la Ville peut prolonger les heures d'accès à une piscine ou les heures d'ouverture de ses installations climatisées. Des services de la Ville de Winnipeg, comme celui des services communautaires, de l'eau et des déchets, des travaux publics, du service de police, du transport et des communications, ont une liste des activités et des tâches qui peuvent être réalisées au cours des épisodes de chaleur accablante. Par exemple, les travaux publics peuvent prévoir des places additionnelles et un approvisionnement en eau pour les personnes qui se rendent dans les installations climatisées afin de fuir la chaleur. La figure 7

montre l'emplacement des installations publiques à Winnipeg. Parmi celles-ci, un certain nombre peuvent aider les gens à fuir la chaleur accablante.

Dans la mesure du possible, SAVAM et des intervenants collaborent pour déterminer les répercussions de la chaleur sur la santé et recueillir des données sur celles-ci (p. ex. appels pour des services d'urgence médicale lors d'épisodes de chaleur; appels reçus par les lignes de télésanté). Les fournisseurs de services peuvent aussi passer en revue l'utilisation des ressources, comme les installations climatisées et l'eau embouteillée, afin d'intégrer les données aux plans d'intervention et de les améliorer en vue des épisodes futurs. À la fin de chaque saison de chaleur, les données recueillies et une récapitulation des épisodes de chaleur font l'objet de discussions avec les membres du CCSAIC. Elles continuent d'aider à raffiner les stratégies d'adaptation afin de combler les divers besoins des résidents de Winnipeg lors d'épisodes de chaleur accablante.

A WORD FROM WINNIPEG

Lorsque nous lui avons demandé quels sont les conseils qu'il donnerait aux autres municipalités qui voudraient mettre en place un programme similaire, Randy Hull, coordonnateur des préparatifs d'urgence pour la Ville de Winnipeg, a indiqué que le plus grand défi interne est de déterminer le type de services qui peuvent être alertés ou prolongés afin de fournir du confort et du répit aux citoyens.

Selon M. Hull, bien qu'une alerte de chaleur soit principalement un problème pour la santé, le rôle joué par la Ville de Winnipeg dans l'atténuation des épisodes de chaleur est essentiel pour le bien-être du public. Tandis que le plan de la Ville de Winnipeg en cas de chaleur se limite aux mesures à l'échelle locale, le Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe de SAVAM et d'autres sources assurent un soutien. Cela aide à fournir des renseignements fiables qui orientent l'intervention de la Ville de Winnipeg.